

Décision relative à une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Considérant l'erreur administrative présente dans la décision du ministère de l'agriculture du 30 juin 2015, le numéro d'autorisation du produit **KB ANTI LISERONS**

de la société

SCOTTS FRANCE S.A.S.

est modifié comme suit :

Le nouveau numéro d'autorisation est le 2160499

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Le Directeur Général

Roger GENET

Informations générales sur le produit

Nom du produit	KB ANTI LISERONS
Type de produit	Produit de revente
Titulaire	SCOTTS FRANCE S.A.S. 21, chemin de la Sauvegarde, 69136 ECULLY CEDEX, France
Formulation	Concentré soluble (SL)
Contenant	100 g/L - 2,4-D sel de dimethylamine
Numéro d'intrant	498-2016.01
Numéro d'AMM	2160499
Fonction	Herbicide
Gamme d'usages	Amateur / emploi autorisé dans les jardins

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

A Maisons-Alfort, le 22 JUIL. 2016

